

DOSSIER DE CANDIDATURE 2023

3^{ème} NUIT DE LA SUPPLY CHAIN

Lundi 18 Décembre 2023 - Théâtre Mogador - Paris



Dossier à compléter et à transmettre à Dorine Dulac (d.dulac@republikgroup.fr)
ou Margaux Cabrol (m.cabrol@republikgroup.fr)

L'ÉVÉNEMENT SUPPLY CHAIN DE L'ANNÉE

1 cérémonie de remise de prix prestigieuse

25 Jurés stars de l'écosystème

80 innovations concourent au Grand Oral

3^{ème} édition cette année

1.000 professionnels de la Supply Chain invités

L'événement majeur de la filière !

Ce dossier de candidature doit être rempli par toute société désireuse de concourir au Grand Oral.

Ce Grand Oral se tient le Mardi 14 novembre, matin, entre 8h30 et 13h00. Les dossiers de candidatures peuvent être soumis jusqu'au Mardi 24 Octobre 2023.

Il va permettre de classer les dossiers dans une des 4 catégories, d'instruire votre candidature et de préparer le book pour le jury qui assistera aux présentations et jugera des meilleures performances.

A l'issue de ce Grand Oral, les candidats seront sélectionnés par le jury qui remettra les prix lors de la Cérémonie de La Nuit de La Supply Chain du 18 Décembre.

Nous vous demandons une grande précision et clarté lors de la préparation de ce dossier de candidature (attention particulière aux questions 3 et 5). Il servira au jury pour préparer le Grand oral.



1/ Vos Coordonnées

Nom de l'entreprise :

Adresse de l'entreprise :

.....

.....

Code Postal :

Ville :

Pays :

Domaine d'activité :

CA 2022 en Euros :

Effectifs :

Comptabilité

Fournisseurs

Nom :

Prénom :

Fonction :

E-Mail :

Tél. fixe :

Tél. mobile:

Adresse complète de l'entreprise

.....

.....

Code Postal :

Ville :

Pays:.....

Personne en charge du dossier

Nom :

Prénom :

Fonction :

E-Mail :

Tél. fixe :

Tél. mobile :

Personne en charge de la présentation orale (si différente)

Nom :

Prénom :

Fonction :

E-Mail :

Tél. fixe :

Tél. mobile :

Contact à inscrire dans le programme officiel

Nom :

Prénom :

Fonction :

E-Mail :

VOTRE CATÉGORIE :

(Choisissez et cochez la case correspondante)

CATÉGORIE 1

MARQUE & LEUR EQUIPE SUPPLY

Cette catégorie récompense l'innovation issue de la collaboration entre les équipes Supply, et des équipes support (équipes innovation, ingénierie, IT, digitale...) qui ont mis en place une solution, qui a apporté un bénéfice réel pour la gestion, la performance... ou son chiffre d'affaires.

Critères de notation : Innovation et originalité - Efficacité et retour sur investissement - Pérennité et duplication - Qualité du pitch de la présentation

CATÉGORIE 2

FOURNISSEUR LE PLUS INNOVANT SOFTWARE

Cette catégorie récompense un fournisseur de solutions innovantes digitalisées (ERP, BI, TMS, WMS, cybersécurité....) un éditeur, un intégrateur, un créateur, d'application.

Critères de notation : Innovation et originalité - Efficacité et retour sur investissement - Pérennité et duplication - Qualité du pitch de la présentation

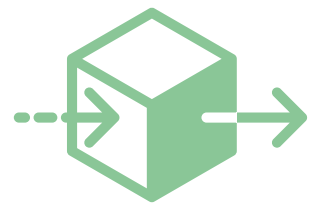
CATÉGORIE 3

FOURNISSEUR LE PLUS INNOVANT HARDWARE

CATÉGORIE 3 / CO-CONSTRUCTION

Cette catégorie récompense un fournisseur dans les domaines de la logistique, des nouvelles technologies, des transports, des entrepôts, de la robotisation, de la sécurité etc.

Critères de notation : Innovation et originalité - Efficacité et retour sur investissement - Pérennité et duplication - Qualité du pitch de la présentation



CATÉGORIE 4

GREEN SUPPLY

Cette catégorie transverse récompense un fournisseur ou une équipe Supply Chain qui propose une innovation ou apporte une solution « verte » en adoptant une logique durable et écologique afin de réduire l'impact négatif sur l'environnement.

Critères de notation : Innovation et originalité - Efficacité et retour sur investissement - Pérennité et duplication - Qualité du pitch de la présentation

CATÉGORIE 5

CO-CONSTRUCTION

Cette catégorie récompense un fournisseur & son client qui ont monté ensemble un projet proposant une innovation, une solution pour améliorer une étape de la chaîne d'approvisionnement (de l'achat des matières premières à la livraison d'un produit ou service).

Critères de notation : Innovation et originalité - Efficacité et retour sur investissement - Pérennité et duplication - Qualité du pitch de la présentation

UN PROJET MAIS PAS DE CATÉGORIE ?

Contactez Dorine Dulac pour présenter votre projet et voir comment il pourrait s'inscrire dans la compétition.
Mail : d.dulac@republikgroup.fr - Tel. : 06 76 71 43 60

NB: Les catégories seront susceptibles d'être remaniées en fonction des dossiers présentés.

3 / Titre de votre projet

Précisez :.....
.....
.....

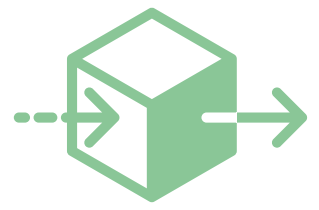
4 / Présentation de votre projet 5 lignes maximum (400 caractères espaces compris)

Attention : ce texte sera l'élément auquel aura accès les jurés, il sera également publié sur le site <https://www.republikgroup-supply.fr/nuit-supply-chain> et dans le programme de la soirée remis à l'ensemble des participants.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

5 / Expliquez en quoi votre projet a contribué à rendre votre entreprise ou celle de votre client plus performante ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



Les critères de notation des dossiers seront :

- > Innovation et originalité, caractère « Green »
- > Efficacité et retour sur investissement
- > Pérennité et duplication
- > Qualité du pitch de la présentation

6 / Joindre à ce dossier le logo de votre entreprise, haute définition en .ai, .eps ou .svg

RÈGLEMENT 2023

Article 1 : Les Trophées de la Supply Chain est une marque de la société RÉPUBLIK, domiciliée au 22, Quai Gallieni – 92150 Suresnes.

Article 2 : Les Trophées de la Supply Chain ont pour but de :

- Faire la promotion de la fonction Supply, levier de performance de l'entreprise,
- Souligner la diversité et l'efficacité des dispositifs utilisés par les Directions.

Article 3 : Les Trophées de la Supply sont décernés par un jury de personnalités indépendantes. Ce Jury est désigné par le Comité d'organisation. Le jury est constitué de personnalités représentatives ou médiatiques, il attribue le trophée pour chacune des catégories à partir de la liste des nommés établie par les organisateurs. Les décisions du jury ne peuvent faire l'objet d'aucune contestation et n'ont pas à être motivées.

Article 4 : Les organisateurs ont déterminé cinq catégories pour les Trophées de la Supply Chain 2023. Cette liste est susceptible d'être modifiée. La liste définitive sera communiquée à l'issue du Mardi 24 Octobre 2023, date de la sélection des nommés par le comité d'organisation.

Date limite d'inscription, Vendredi 4 Novembre 2022

Article 5 : Peuvent concourir les entreprises et leur Direction de la Supply Chain, les fournisseurs, prestataires de services ou sociétés de conseil.

Article 6 : Chaque candidat peut présenter plusieurs dossiers, dans un maximum de 3 dossiers.

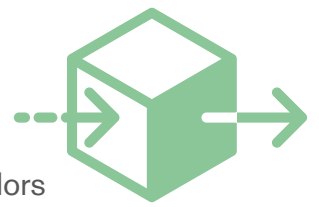
Les candidats devront s'acquitter d'une somme forfaitaire :

- 590 euros HT (708 euros TTC) par dossier de candidature pour les
 - administrations publiques,
 - les associations,
 - et les entreprises
- > réalisant moins de trois millions de chiffre d'affaires par an
- 990 euros HT (1188 euros TTC) par dossier de candidature pour
 - administrations publiques,
 - les associations,
 - et les entreprises
- > réalisant trois millions d'euros ou plus de chiffre d'affaires par an

Règlement par virement ou par chèque à l'ordre de RÉPUBLIK et à renvoyer au 22, quai Gallieni– 92150 Suresnes

L'acte signé vaut engagement financier de la part du candidat, sauf, si en cas de force majeure, une résiliation est faite par courrier A/R au plus tard 30 jours avant le grand oral. Tout candidat s'engage à respecter le présent règlement et la décision du jury. Il s'engage également à s'acquitter de ses frais de candidature au plus tard le 13 Novembre, faute de quoi son dossier ne sera pas validé. Cette sanction ne dispense pas le candidat de régler les frais de sa candidature.

Article 7 : Les organisateurs des Trophées de la Supply Chain procèdent à l'appel des candidatures à partir du Mercredi 10 Mai 2023. La clôture des candidatures est fixée au Mardi 24 Octobre 2023.



Article 8 : Il sera organisé une audition des nommés, devant le jury le Mardi 14 Novembre 2023, de 08h30 à 13h00 (lieu à venir). Ces derniers présenteront, lors de cette audition, leurs opérations, et répondront aux questions posées. Les nommés pourront fournir au jury tous les éléments souhaitables, tant en termes de documents visuels (Powerpoint, supports papier...) que d'indications chiffrées. Toutes les informations communiquées au jury par les postulants (chiffres de vente, de notoriété, objectifs, etc.) feront l'objet d'une confidentialité totale dont le comité d'organisation se porte garant.

Article 9 : Lors de l'audition des nommés, prévue le Mardi 14 Novembre 2023, le jury établira son classement en utilisant une grille d'évaluation multicritères, élaborée par le comité d'organisation. Chaque candidat disposera de 3 minutes pour soutenir son dossier et de 4 minutes supplémentaires pour répondre aux éventuelles questions du jury.

Article 10 : Les nommés et les vainqueurs des Trophées Supply Chain seront présentés lors de la cérémonie de remise des prix du Lundi 18 Décembre 2023 au Théâtre Mogador à Paris, dans le programme de la soirée.

Article 11 : Le palmarès ne sera dévoilé qu'au cours de la soirée de cérémonie du Lundi 18 Décembre 2023. Un vote du public sera également mis en place le soir de la Cérémonie.

Article 12 : Tout candidat s'engage à respecter le présent règlement et la décision du jury.

Date :

.....

Cachet & Signature

Précédé de la mention "lu et approuvé" :

.....

7/ Acte de candidature

Oui, j'accepte les conditions du règlement ci-dessus.

CA 2022 inférieur à 3 millions d'euros

Je procède à un virement (RIB ci-dessous) ou je joins un chèque de 590 euros HT (708 euros TTC) par candidature à l'ordre de REPUBLIK. J'accepte de soutenir ma candidature devant le jury en cas de nomination.

CA 2022 égal ou supérieur à 3 millions d'euros

Je procède à un virement (RIB ci-dessous) ou je joins un chèque de 990 euros HT (1188 euros TTC) par candidature à l'ordre de REPUBLIK.

J'accepte de soutenir ma candidature devant le jury en cas de nomination.

Ces frais devront être réglés avant le Grand Oral, vous recevrez une facture après validation de votre dossier.

Date :

.....

Cachet & Signature

Précédé de la mention "lu et approuvé" :

.....